



Emplois disponibles

N°VS-21-074

Affichage externe

7 juin 2021 au 20 juin 2021

OPÉRATEUR-OPÉRATRICE / JOURNALIER-JOURNALIÈRE Offre d'emploi cols bleus - Postes temporaires

Travaux publics

Supérieur immédiat Contremaître

Lieu de travail

Saguenay

Sommaire de la fonction

Les camions jaunes de Ville de Saguenay vous font de l'oeil? Vous êtes passionné par la conduite de machinerie, mais aussi par le travail physique et manuel? Travailler à l'extérieur ne vous fait pas peur? Nous avons l'emploi pour vous! Joignez-vous à l'équipe du Service des travaux publics de la Ville de Saguenay!

Le meilleur des deux mondes : les personnes embauchées seront affectées, selon nos besoins, à des tâches d'opérateur et de journalier. Les cols bleus temporaires affectés aux travaux publics travaillent 40 heures par semaine en période hivernale et estivale.

Lorsque l'employé est affecté opérateur, il conduit, opère et vérifie un véhicule lourd (transport, déneigement et autres opérations). Il procède également à l'entretien de base de son véhicule et assiste ses collègues dans l'entretien du celui-ci.

Lorsque l'employé est affecté journalier, il effectue différentes tâches manuelles (peinturer, pelleter, nettoyer, etc.). De plus, il dirige la circulation et guide les opérateurs lors des opérations de déneigement.

Ce que nous avons à offrir : une stabilité d'emploi, un fond de pension avantageux, un milieu de travail dynamique et un horaire d'été de 4 jours par semaine pour la majorité de nos employés. Mais surtout, un emploi qui vous permet de rester en région!

Qualifications exigées

Détenir un des diplômes suivants :

- Diplôme d'études secondaires.
- Diplôme d'études professionnelles (DEP).

Conditions d'emploi et autres exigences

- Cours de sécurité générale sur les chantiers de construction.
- Permis de conduire classe 3 avec les mentions "F" et "M".

Rémunération

Le salaire est en fonction de l'affectation :

Lorsqu'affecté journalier : Salaire entre 21.48\$/h et 28.64\$/h selon la progression des heures travaillées à Ville de Saguenay.

Lorsqu'affecté opérateur : le salaire est selon la progression des heures travaillées à Ville de Saguenay et selon le type de véhicule opéré :

Opérateur A : Salaire entre 24.47\$/h et 32.63\$/h

Opérateur B : Salaire entre 23.43\$/h et 31.24\$/h

Horaire de travail

40 HEURES PAR SEMAINE

Informations importantes

Informations importantes

L'appel de candidatures se terminant le **20 juin 2021**, toute offre enregistrée après cette date ne pourra être prise en considération.

Notez que vous devez joindre **obligatoirement** une copie de votre curriculum vitae, une copie de vos diplômes ainsi qu'une copie de votre permis de conduire (facultatif).

La Ville de Saguenay remercie les personnes qui ont fait parvenir leur offre de service. Cependant, seules les personnes répondant à tous les critères seront contactées pour la suite du processus de sélection.

Les candidats et candidates seront soumis à un processus de sélection.

LA VILLE DE SAGUENAY EST ASSUJETTIE À LA LOI D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI. À CETTE FIN, ELLE INVITE LES FEMMES, LES MEMBRES DES MINORITÉS ETHNIQUES OU VISIBLES, LES AUTOCHTONES ET LES PERSONNES HANDICAPÉES À POSER LEUR CANDIDATURE.